

AVIS D'INSCRIPTION

CHEMINEMENT ANTÉRIEUR		DATE DE LA RÉUNION	24 OCTOBRE 2017	CHEMINEMENT ULTÉRIEUR	
CVE		CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)	X	CE	
SCR		COMITÉ EXÉCUTIF (EX)		CA	
CE		COMMISSION DES ÉTUDES (CE)		EX	
CONSEIL ACADÉMIQUE		SOUS-COMMISSION DES RESSOURCES (SCR)		UQ	
		COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE (CVE)			

DOSSIER CONFIDENTIEL

Intitulé du dossier Plan décennal des investissements universitaires 2018-2028	Point 7.3
---	--------------

Responsables du dossier	Signatures	Date
André Dorion Vice-recteur aux Ressources humaines, à l'administration et aux finances Catherine Mounier Vice-rectrice à la Recherche et à la création		13 octobre 2017

Préparé par Christine Pouliot, directrice, Service des immeubles et de l'équipement Marie Auclair, adjointe à la vice-rectrice à la Recherche et à la création
--

Cet avis d'inscription concerne un contrat que le Service des affaires juridiques a déclaré adéquat quant à ses aspects juridiques

DOCUMENTS ANNEXÉS
<ul style="list-style-type: none"> - Projet de résolution; - Lettre du Gouvernement du Québec adressée au vice-recteur aux Ressources humaines, à l'administration et aux finances demandant l'actualisation du Plan décennal des investissements universitaires; - Liste des projets présentés au Plan décennal des investissements universitaires 2018-2028.

OBJECTIF Pour information Pour recommandation Pour adoption

RECOMMANDATION OU AVIS
Adopter le projet de résolution ci-joint.

Synthèse du dossier

Comme par les années passées, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) ont lancé conjointement au début du mois de septembre le processus annuel de mise à jour et de priorisation des projets au Plan décennal des investissements universitaire (PDIU), et ce, conformément à la loi et au règlement sur les investissements universitaires. La lettre transmise à cet effet au vice-recteur aux Ressources humaines, à l'administration et aux finances est annexée.

L'UQAM doit transmettre au plus tard le 6 novembre 2017 son Plan décennal des investissements universitaires (PDIU) actualisé pour la période 2018-2028. Celui-ci comprend la liste des projets d'infrastructures prévus au cours des dix prochaines années et ce tant pour le volet de l'enseignement que celui de la recherche. Cette planification doit également inclure les projets non subventionnés en vertu de la Loi sur les investissements universitaires.

À titre d'information, les projets de maintien des actifs immobiliers entièrement financés à même les allocations normalisées correspondantes (PQI) font déjà l'objet d'une déclaration distincte. Ces projets ne sont donc pas visés par la présente mise à jour. Par contre, les projets impliquant une part d'autofinancement, tels les projets d'efficacité énergétique, font partie de la liste des projets du Plan décennal des investissements universitaires.

Les investissements correspondent à l'article 2 de la Loi sur les investissements universitaires, c'est-à-dire les projets liés à une construction neuve, aux réaménagements ou aux rénovations majeures de bâtiment, à l'acquisition de bâtiment ou à l'acquisition d'équipements (mobiliers, appareillages, outillages et scientifiques). Les projets faisant en ce moment l'objet d'une demande de financement aux ministères doivent également être inclus ainsi que ceux prévus au plan de développement informatique (volet investissement seulement) et ceux soumis à la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). Les projets doivent être inscrits par ordre de priorité, d'importance et d'impact, en fonction des infrastructures de l'enseignement supérieur et de la recherche et selon le plan stratégique de l'Université.

Ce processus de planification et de priorisation des projets d'infrastructure dans un plan décennal des investissements est en vigueur depuis 2013 et, depuis 2015, le PDIU doit être appuyé par une résolution du Conseil d'administration.

Il importe de préciser que le dépôt du PDIU n'est pas considéré par les ministères comme une demande de financement et ne constitue pas un engagement pour l'Université. La réalisation des projets d'infrastructure annoncés est conditionnelle à la disponibilité des fonds et à l'obtention des subventions.

Le Plan décennal des investissements universitaires 2018-2028 de l'UQAM est présenté en annexe. La catégorie enseignement regroupe les projets pouvant être financés par le MEES, la catégorie recherche regroupe les projets pouvant être financés par le MESI alors que les projets de la catégorie enseignement-recherche impliquent des fonds des deux ministères. Tout comme les années précédentes, trois ordres de priorité institutionnelle ont été établis: une priorité A pour les projets prévus à court terme, une priorité B pour les projets prévus à moyen terme et une priorité C pour les projets prévus à long terme. À l'intérieur de ces trois catégories, les projets ne sont pas nécessairement listés par ordre de priorité.

En enseignement, les projets listés répondent à des besoins prépondérants de développement physique, de maintien d'actif et de mise à niveau d'infrastructures académiques. Certains projets sont regroupés sous deux thématiques: la revitalisation du pavillon Judith-Jasmin et la mise à niveau des aires d'enseignement et de travail sur le campus. D'autres projets de développement informatique, immobilier ou d'acquisition d'équipement sont également nécessaires et prioritaires pour le développement de l'institution et sont présentés dans le cadre de ce plan d'investissements. En recherche, les projets ont été actualisés et sont en lien avec les priorités de développement des facultés et les orientations stratégiques de la recherche et de la création de l'UQAM.

Le Conseil d'administration est invité à appuyer le Plan décennal des investissements universitaires (PDIU) 2018-2028 présenté à la Direction de l'expertise et du développement des infrastructures de l'enseignement supérieur du MEES et au Bureau de gestion des projets d'infrastructure du MESI.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Projet de résolution

Plan décennal des investissements universitaires 2018-2028

RÉSOLUTION 2017-A-

ATTENDU les documents déposés en annexe;

ATTENDU la Loi et le règlement sur les investissements universitaires;

ATTENDU l'exigence de transmettre au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et au ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) la liste des projets d'infrastructure prévus au cours des dix prochaines années dans un plan décennal des investissements universitaires (PDIU);

ATTENDU que le PDIU comprend les projets d'infrastructure prévus pour les volets de l'enseignement et de la recherche;

ATTENDU la résolution 2016-A-117254 adoptée par le Conseil d'administration le 25 octobre 2016 appuyant le Plan décennal d'investissements universitaires (PDIU) 2017-2027;

ATTENDU la mise à jour annuelle du Plan décennal des investissements universitaires;

ATTENDU que cet exercice s'inscrit dans une démarche d'optimisation des procédés de planification et de priorisation des investissements par le MEES et le MESI;

ATTENDU que le PDIU ne constitue pas un engagement financier pour l'Université;

ATTENDU que le Plan décennal des investissements universitaires 2018-2028 doit être appuyé par une résolution du Conseil d'administration;

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice à la Recherche et à la création;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur aux Ressources humaines, à l'administration et aux finances;

Il est proposé par _____, appuyé par _____, que le Conseil d'administration :

APPUIE le Plan décennal des investissements universitaires (PDIU) 2018-2028 présenté à la Direction de l'expertise et du développement des infrastructures de l'enseignement supérieur du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et au Bureau de gestion des projets d'infrastructure du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI).

PAR COURRIEL

Québec, le 24 août 2017

Mesdames les Vice-Rectrices à l'administration et aux finances,
Messieurs les Vice-Recteurs à l'administration et aux finances,

Comme par les années passées, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation lancent conjointement le processus de mise à jour et de priorisation des projets au Plan décennal des investissements universitaires (PDIU), et ce, conformément à la loi et au règlement sur les investissements universitaires.

Cet exercice contribue à la planification à moyen terme des besoins d'investissements dans les infrastructures des établissements universitaires. Nous souhaitons recevoir la mise à jour au plus tard le 6 novembre 2017 en format classeur (xlsx) et PDF (signé). Le PDIU 2018-2028 doit être appuyé par une résolution du conseil d'administration de l'établissement et transmis par courriel à : Infrastructure.recherche@economie.gouv.qc.ca. Si la résolution ne pouvait pas être fournie dans le délai attendu, nous vous demandons de nous informer de la date de son envoi.

Vous trouverez en annexe les informations nécessaires afin de compléter vos documents. Si vous désirez obtenir plus de renseignements à l'égard de cet exercice, nous vous invitons à communiquer avec :

- Monsieur Sylvain Gauthier de la Direction de l'expertise et du développement des infrastructures de l'enseignement supérieur au 418 643-6524, poste 2654 ou à : infrastructures@education.gouv.qc.ca, pour les projets d'infrastructure de l'enseignement supérieur.
- Madame Nabila Chermat du Bureau de gestion des projets d'infrastructure au 418 691-5973, poste 3902 ou à : Nabila.Chermat@economie.gouv.qc.ca, pour les projets d'infrastructure de recherche.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice du Bureau de gestion des
projets d'infrastructure,



Marie-Noëlle Perron

Le directeur de l'expertise et du développement des
infrastructures de l'enseignement supérieur,



Olivier Simard

p. j.

c. c. Vice-rectrices et vice-recteurs à la recherche
Mme Manon St-Pierre, directrice de la recherche, de l'innovation et du transfert des
connaissances au ministère de la Santé et des Services sociaux

Ordre de priorité	Numéro de référence	Description du projet ^{Note 1}	Coûts estimés des projets sur dix années (en milliers de dollars) ^{Note 3}											Sources de financement prévues (en milliers de dollars)							Nature du projet											
		Titre du projet ^{Note 2}	Antérieur	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	Ultimeur	Total ^{Note 3}	MEES (subvention déjà disponible au PQI ou au fonctionnement ou au FDAPS) ^{Note 4}			MEH ^{Note 5}		Gouvernement du Canada (incluant FCI et FIS)	Établissement	Autre	Total	Construction neuve (Ajout d'espace, inscrire n° acis estimés) ^{Note 6}	Rénovations / aménagements majeurs (Ajout d'espace, inscrire n° acis estimés) ^{Note 6}	Acquisition de bâtiment (Ajout d'espace, inscrire n° acis estimés) ^{Note 6}	Acquisition d'équipements (mobilier, appareillage, outillage) en milliers de dollars	Acquisition d'équipements (développement informatique) en milliers de dollars	Acquisition d'équipements scientifiques pour la recherche (en milliers de dollars)	État d'avancement du projet ^{Note 7}	
																PQI	FONCT	FDAPS	MEES (nouvelle demande au PQI)	Cofinancement Québec/FCI (PSRv1)												PSRv2
B	E18	Rénovation et aménagement d'un centre de consultation pour la recherche au pavillon Hubert-Aquin annexe (FIS)	260	4 000										4 260	1 840				1 960	460		4 260		548		X				PDD		
B	E19	Actualisation des balanciers de charge			300						300			600			600					600						600	PIT	PIT		
B	E20	Agrandir et mettre à niveau les ateliers Praxis, situés au Pavillon A				600								600			600					600		X		310			PIT			
B	E21	Rénovation du Centre Sportif et efficacité énergétique			2 250	2 250								4 500	2 100		2 100			300		4 500										
B	E22	Rénovation du pavillon Maisonnette (B)	2 100	2 100										4 200	3 700		500					4 200		X		60				PC		
B	E23	Agrandissement du Centre Sportif		2 000	5 000	5 000								12 000			12 000					12 000	1 569			125				PC		
B	E24	Actualisation des environnements numériques d'apprentissage et des possibilités de visioconférences / vidéoconférences / formation multicampus			150	150	100							400			300				100	400				300				FA		
B	E25	Création d'une salle de tribunal-école et de simulation parlementaire					2 000							2 000	1 000		1 000					2 000		X		445	800			I		
B	E26	Aménagement et expansion des locaux de la Faculté des sciences humaines						2 500						2 500	1 500		1 000					2 500		X	X	X	X					
C	E27	Écran d'accueil informatif à l'entrée de tous les pavillons, Phase 2			200	200								400			400					400		X		275				AP		
C	E28	Mise à niveau de l'infrastructure d'enseignement de l'École des médias dans le nouveau contexte des technologies audiovisuelles et multimédias numériques, Phase 3	350	400	100									850			850					850				350	500			PC		
C	E29	Actualisation des passerelles de courriels			500						500			1 000			1 000					1 000						1 000				
C	E30	Convergence voix-vidéo				4 500								4 500			4 500					4 500						4 500		PC		
Sous-total des projets de l'enseignement supérieur			8 760	57 825	77 500	110 800	81 850	41 900	12 200	4 400	3 400	23 900	1 900	500	424 935	108 060	0	0	246 310	0	0	5 060	45 505	20 000	424 935	15 059	8 383	0	6 093	63 300	0	

* Le projet de restauration du clocher de l'Église-de-Saint-Jacques du pavillon Judith-Jasmin fait l'objet d'une subvention spécifique de 11,3M\$ confirmée au plan quinquennal des investissements universitaires 2017-2022
 * Ce projet fait l'objet d'une subvention spécifique de 7M\$ confirmée dans le plan quinquennal des investissements universitaires 2017-2022 sous le titre *Rehaussement de la capacité des infrastructures électromécaniques au pavillon Judith-Jasmin*

Liste des projets d'infrastructures de recherche (n'incluant pas le volet enseignement supérieur)

A	R1	Fonds des leaders John-R. Evans de la FCI		1 100	2 700	1 800									5 600						2 240		2 240	560	560	5 600		X		X	X	X	FA
A	R2	Thérapeutiques nanomoléculaires et développement de vaccins synthétiques				8 689									8 689							3 476		3 476	869	869	8 689		300			8 388	PDP
A	R3	KINOPOLE : un pôle d'excellence en recherche en activité physique adaptée				5 100									5 100							2 040		2 040	510	510	5 100		555		66	4 470	PDP
A	R4	Laboratoire sur la conception métier, la conception logicielle, le déploiement, et l'exploitation d'applications utilisant l'internet des objets				1 793									1 793							717		717	179	179	1 793		118		1 308		PDP
A	R5	Laboratoire d'analyse et de recherche consolidées en histoire culturelle du Québec				1 072									1 072							429		429	107	107	1 072		151		276		PDP
A	R6	Humanités numériques et traitement des mégadonnées				1 500									1 500							600		600	150	150	1 500		X		X	X	AP
A	R7	Écosystèmes et risques environnementaux				1 950									1 950							780		780	195	195	1 950		X		X	X	AP
A	R8	Plan de développement et d'aménagement des espaces de recherche		300	300	500	500	500	500	500	500	500	500	5 100	5 100											5 100		X		X		PDP	
B	R9	Laboratoire de cultures populaires et émergentes : mémoire(s), communauté(s), urbanité(s)				375									375							150		150	30	45	375		X		X	X	AP
B	R10	TEAM-lab2 (laboratoire "technologies et apprentissages mobiles")				400									400							160		160	40	40	400		X		X	X	PC
B	R11	Fab Lab surveillance et citoyenneté					300								300							120		120	10	50	300		150		100	50	I
B	R12	Laboratoires de recherche en linguistique avancée						1 800							1 800							720		720	180	180	1 800		X		X	X	FA

Ordre de priorité	Numéro de référence	Description du projet ^{Note 1}	Coûts estimés des projets sur dix années (en milliers de dollars) ^{Note 3}											Sources de financement prévues (en milliers de dollars)							Nature du projet												
			Antérieur	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	Ulérieur	Total ^{Note 3}	MEEES (subvention déjà disponible au PQI ou au fonctionnement ou au FDAPS) ^{Note 4}			MEHE ^{Note 5}		Gouvernement du Canada (incluant FCI et FIS)	Établissement	Autre	Total	Construction neuve (Ajout d'espace, inscrire m ² nets estimés) ^{Note 6}	Rénovations / réaménagements majeurs (Ajout d'espace, inscrire m ² nets estimés) ^{Note 6}	Acquisition de bâtiment (Ajout d'espace, inscrire m ² nets estimés) ^{Note 6}	Acquisition d'équipements (meubler, appareillage, outillage) en milliers de dollars	Acquisition d'équipements (développement informatique) en milliers de dollars	Acquisition d'équipements scientifiques pour la recherche (en milliers de dollars)	État d'avancement du projet ^{Note 7}		
																PQI	FONCT	FDAPS	MEEES (nouvelle demande au PQI)	Cofinancement Québec-FCI (PSRv1)												PSRv2	
B	R13	Centre de recherche et de développement de jeux vidéo éducatifs						600					600					240		240	60	60	600			125		100	100			FA	
B	R14	Laboratoire de recherche en communication et santé						495					495					198		198	50	50	495			X		X	X			PC	
C	R15	NT2: écosystèmes et environnements de recherches numériques						2 300					2 300					920		920	230	230	2 300			X		350	1 200	750		PDP	
C	R16	Développements méthodologiques en communication						2 000					2 000					800		800	200	200	2 000			X		X	X	X		AP	
C	R17	"In & Out": Infrastructure de recherche ouverte et évolutive de données agrégées sur le numérique en éducation						700					700					280		280	70	70	700			66		100	500			AP	
C	R18	Clinique de communication sociale et publique						300					300					120		120	30	30	300			X		X	X			FA	
C	R19	Hexagram UQAM Phase 3								8 000			8 000				3 200		3 200	800	800	8 000	300		150		1 200	600	5 000			AP	
C	R20	Plateforme d'analyse des environnements aquatiques, forestiers et nordiques								5 400			5 400				2 160		2 160	540	540	5 400			X		X	X	X			AP	
C	R21	ECO-NeuroLab								1 000			1 000				400		400	100	100	1 000			15					950			AP
C	R22	Appareil d'imagerie par résonance magnétique et laboratoire d'analyse métabolique										3 500	3 500					1 400		1 400	350	350	3 500			X					X		I
Sous-total des projets de recherche				1 400	3 375	22 804	800	500	8 695	500	14 900	4 000	500	500	57 974	5 100	-	-	-	21 150	-	21 150	5 260	5 315	57 974	300	1 630	-	1 850	4 100	19 558		

Liste des projets d'infrastructures de l'enseignement supérieur et de la recherche

A	ER1	Centre de formation et de soutien en méthodologie de la recherche et en analyse de données			400								400				200	80		80	20	20	400			70		50	210			FA	
A	ER2	Laboratoire d'avant-garde pour la formation, le développement et l'expérimentation de nouveaux outils technologiques			480								480				70	160		160	50	40	480			115				365			AP
B	ER3	Laboratoires de recherche et d'enseignement sur les questions autochtones				600							600				300	120		120	30	30	600			X		X	X			AP	
B	ER4	Laboratoire en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté				300							300				50	100		100	25	25	300			X		125	95			FA	
B	ER5	Centre de services d'aide et de formation en éducation (CSAFE)				300							300				50	100		100	25	25	300			125		22	210			FA	
C	ER6	Pôle d'excellence en santé intégrée et bien-être						5 000					5 000				2 500	1 000		1 000	250	250	5 000	X			X	X	X			I	
C	ER7	Maison des sciences cognitives						3 500					3 500				1 750	700		700	175	175	3 500	X	X		X	X	X			I	
C	ER8	Laboratoire d'observation et de formation continue en éducation à la petite enfance						690					690				70	248		248	62	62	690			295		300	240			AP	
Sous-total des projets de l'enseignement supérieur et de la recherche				-	880	1 200	-	9 190	-	-	-	-	-	11 270	-	-	-	4 990	2 508	-	2 508	637	627	11 270	-	605	-	497	1 120	-			

GRAND TOTAL	8 760	59 225	81 755	134 804	82 650	51 590	20 895	4 900	18 300	27 900	2 400	1 000	494 179	113 160	-	-	251 300	23 658	-	28 718	51 402	25 942	494 179	15 359	10 618	-	8 440	68 520	19 558	
--------------------	--------------	---------------	---------------	----------------	---------------	---------------	---------------	--------------	---------------	---------------	--------------	--------------	----------------	----------------	----------	----------	----------------	---------------	----------	---------------	---------------	---------------	----------------	---------------	---------------	----------	--------------	---------------	---------------	--

Note 1 : Utiliser la fiche d'avant-projet pour décrire le projet et prioriser ce dernier en matière de pertinences et d'impacts sur la fonction enseignement et/ou recherche.

Note 2 : Regrouper les projets des établissements affiliés à la fin de la liste. Pour le volet recherche, dans le cadre du cofinancement Québec-Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), regroupez sous le titre Fonds des leaders John-R.Evans, votre enveloppe institutionnelle et donnez son utilisation par année.

Pour les programmes (Fonds d'innovation, etc.) remplissez une ligne pour chaque projet envisagé.

Note 3 : Excluant les remboursements des taxes de vente (taxes nettes).

Note 4 : Subvention déjà disponible au PQI (exemple : développement informatique), ou par les subventions de fonctionnement (FONCT) ou par le Fonds pour le développement de l'activité physique et du sport (FDAPS).

Note 5 : Subvention pour les projets de recherche (ou portion de financement de projet institutionnel pour le volet recherche) admissibles au Programme de soutien à la recherche, volet 2 : appui aux financements d'infrastructures de recherche (PSRv2) et au cofinancement Québec-FCI.

Note 6 : Indiquer les m² nets estimés lorsque applicable ou inscrire NA si ne s'applique pas ou ND si cette donnée est inconnue.

Note 7 : Indiquer l'état d'avancement du projet : Intention = I, Avant-projet = AP, Faisabilité = FA, Préconcept = PC, Plan fonctionnel et technique (PFT), Concept = CO, Plans et devis préliminaires = PDP, Plans et devis définitifs = PDD.

Note 8 : Un X placé dans une case indique une information à venir